# MENER UNE RECHERCHE DANS LES DOCUMENTS CADASTRAUX

ANNEXE 3: RETRACER L'HISTOIRE D'UNE MAISON DANS LE CADASTRE RENOVE/REVISE APRES L'ANNEXION DE 1871

Olivier HOLDER, octobre 2023 Mise à jour du 03/07/2024

### Introduction

La loi du 31 mars 1884 procède au renouvellement du cadastre napoléonien pour les communes annexées. L'Allemagne souhaite introduire le Livre foncier en Alsace-Moselle et cet outil nécessite de disposer d'un cadastre à jour. En effet, la loi de 1884 dispose que les limites tracées sur les plans cadastraux ont force probante et sont donc présumées exactes.

Entre 1884 et 1902, ce renouvellement du cadastre va prendre deux formes :

- La révision du cadastre

Dans certaines communes, le plan napoléonien est mis à jour. Pour autant, la dénomination des sections ne change pas. En revanche la numérotation des parcelles est modifiée.

- La rénovation du cadastre

Pour d'autres communes, le plan napoléonien est totalement revu : les sections (Flur) sont redécoupées et désignées par un chiffre. A l'issue des opérations d'arpentage, un plan définitif est levé. Un état de sections et une table des propriétaires sont ouverts. Il convient de préciser que l'état de sections indique les anciens numéros de sections et parcelles du cadastre napoléonien, permettant ainsi de faire le lien avec la période française.

Et vous pourrez également trouver des communes qui n'auront été concernées ni par une révision ni par une rénovation. Le cadastre napoléonien reste alors toujours en vigueur.

En revanche, à partir de 1902 et l'introduction du Livre foncier, un nouvel état de sections est dressé pour l'ensemble des communes, à l'exception bien sûr des communes déjà concernées par une procédure de rénovation.

Pour illustrer cette recherche, on a choisi de traiter une recherche concernant la commune de Mooslargue dans le département du Haut-Rhin et plus précisément la parcelle n° 338 de la section C.

ANNEXE 3 : Retracer l'histoire d'une maison dans le cadastre rénové/révisé après l'annexion de 1871

## 1. L'état de sections (Besitzstandsnachweisung)

C'est le 1<sup>er</sup> document à consulter. Ce document va permettre tout d'abord de prendre connaissance des données en lien avec la parcelle. En l'occurrence, celle-ci est constitué d'un sol (jardin) sur une surface totale de 0,95 ares.

On constate par ailleurs la présence de colonnes dénommées « *Nachweis der Eigenthumsveränderungen* » (nomenclature des propriétaires). Ces colonnes précisent les différentes mutations constatées sur la parcelle jusqu'à la rénovation de 1953.

En l'occurrence, on note une première mutation en <u>1921</u> qui renvoie à un numéro de matrice portant le numéro 626. La colonne *Rechnungsjahr* renvoie à l'année de l'exercice fiscal à laquelle est rattachée la mutation du bien.

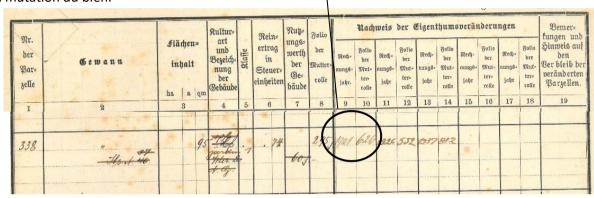


Figure 1 : aperçu de l'état de sections de Mooslargue Site de Colmar des Archives d'Alsace - cote AL 53001

## 2. La liste alphabétique des propriétaires (Alphabetisches Verzeichniss der Eigenthumer)

C'est ce document qui va permettre de faire le lien entre l'état de sections et le folio de la matrice cadastrale.

Ce registre est organisé de manière chronologique et numérique. Pour retrouver le cheminement de la parcelle recherchée, il suffit alors de se référer à la deuxième colonne du document (*Nummer des Mutterrollenblattes*).

En l'occurrence, on constate que le propriétaire est un dénommé Konstant FARINE.

L'année 1926 figurant dans la première colonne correspond à l'année où le folio a été supprimé. Cette date reste cohérente avec la date relevée sur l'état de section qui précise bien qu'une seconde mutation a eu lieu en 1926. Le folio du dénommé FARINE a été supprimé de la matrice. En conséquence, et sauf à avoir encore accès aux feuillets clos, il n'est pas toujours possible de retrouver ce feuillet. En effet, les feuillets clos étaient retirés de la matrice « active » et cette collection n'est pas toujours exhaustive.

angsjahr, m bas Mutterz att ausjäheid	Rummer bes Mutters rollens blattes	Bezeichnung ber Eigenthümer	Nahweis der Fortführungen							
			Nech, nungs: jahr	Bezeichnung des neuen Eigenthümers	Nech: nungs: jahr	Bezeichnung des neuen Eigenthümers	Rech- nungs- jahr	Bezeichnung des neuen Eigenthümers	Rech: nungs: jahr	Bezeichnung des neuen Eigenthüme
1	2	8	4	* 5	6	7	8	9	10	11
	625 635	Dastler Luil " Cafe.	2940	-Dattler René				<b>*</b> 9	-5	***
2/	-	Farine Sonfant	4	(Deville) à Hallouse Hischnheim		, ,				

Figure 2 : aperçu de la liste des propriétaires de Mooslargue Site de Colmar des Archives d'Alsace - cote AL 53001

ANNEXE 3 : Retracer l'histoire d'une maison dans le cadastre rénové/révisé après l'annexion de 1871

La poursuite de la recherche nous renvoie au numéro de folio 552 de l'année 1926.

On constate que le nouveau propriétaire se dénomme Edouard WILHELM (et son épouse). Ce feuillet a été clos en 1953 ce qui signifie que cette personne a eu la qualité de propriétaire sur le ban communal de Mooslargue jusqu'à cette date.



Figure 3 : aperçu de la liste des propriétaires de Mooslargue Site de Colmar des Archives d'Alsace - cote AL 53001

La fin de la recherche se termine par le folio numéro 812 pour laquelle une mutation a été constatée en 1937.

Il s'agit de Eugène WILHELM et son épouse. L'état de sections ne renseigne plus sur d'autres mutations après cette date. On peut donc en déduire que ce couple est toujours propriétaire de cette parcelle au moment de la rénovation du cadastre en 1953.



Figure 4 : aperçu de la liste des propriétaires de Mooslargue Site de Colmar des Archives d'Alsace - cote AL 53001

ANNEXE 3 : Retracer l'histoire d'une maison dans le cadastre rénové/révisé après l'annexion de 1871

### 3. La matrice cadastrale

L'identité du dernier propriétaire identifié, en l'occurrence Eugène WILHELM, permet de retrouver le folio de la matrice. En effet, les folios sont classés de manière alphabétique.

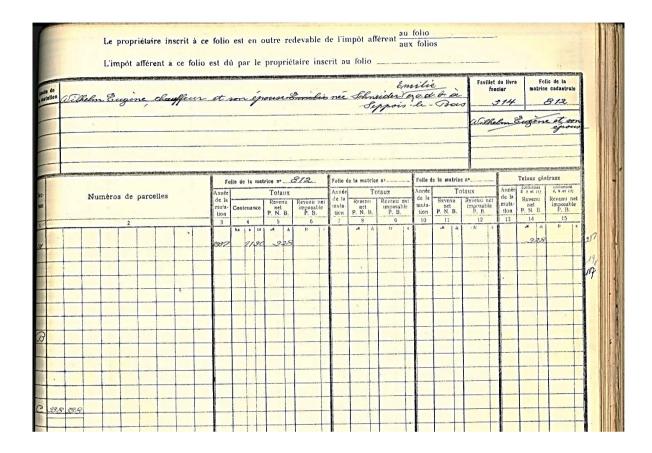


Figure 5 : aperçu de la matrice cadastrale de Mooslargue Site de Colmar des Archives d'Alsace - cote AL 53001